



## CHAPITRE PREMIER.

### LE DÉTRÔNEMENT D'UN ROI.

C'était le 23 décembre 1688. On apprit à Londres la fuite honteuse de Jacques II, de ce roi dévot qui, au dire de ses contemporains, avait quitté trois royaumes pour une messe.

La grande question qui, après ces événements mémorables, occupait les esprits, était celle de l'élection d'un gouvernement provisoire.

Quant à la force publique, elle résidait dans la main du prince Guillaume d'Orange, salué par le peuple anglais comme le sauveur de la religion protestante et comme le restaurateur de la liberté détruite.

Ce prince se vit aussitôt assiégé par les mendiants et les flatteurs de toutes les conditions. Tantôt de subtils jurisconsultes, vils et dangereux conseillers, lui déduisaient, en termes savants, le droit de la conquête<sup>1</sup>. Tantôt il entendait des théologiens exaltés le proclamer l'élu de la Providence et le roi légitime indiqué par le doigt de Dieu même! Une autre fois il eut à recevoir une députation solennelle de quatre-vingt-dix membres de la Chambre des lords<sup>2</sup>. Ces pairs du royaume l'invitèrent, par d'éloquents discours, à prendre les rênes du gouvernement et à convoquer une Convention nationale afin de délibérer sur la tranquillité publique et, avant tout, sur la sûreté de l'Irlande<sup>3</sup>.

Toutes ces propositions furent repoussées avec

<sup>1</sup> The history of England during the reign of king William III, queen Anne, etc., by a lover of truth and liberty (Ralph.) Vol. I, p. 1074. London, Brown, 1744.

<sup>2</sup> Compte-Rendu de la révolution de 1688, par M. le duc de Buckingham. P. 53.

<sup>3</sup> a. Journal de lord Henri Clarendon (fils du grand chancelier), sur les années 1687-1690. P. 170. Ce journal forme le 19<sup>e</sup> volume

une haute sagesse. Guillaume d'Orange n'ambitionnait pas d'être le conquérant de l'Angleterre comme son prédécesseur barbare, le fier et impétueux chef des Normands. Il méprisait également les frivoles honneurs d'une dignité par la grâce de Dieu et d'une puissance accordée par le bon plaisir d'une aristocratie féodale.

C'était à l'opinion publique de l'Angleterre, c'était à la libre voix de la nation qu'il demandait la dignité royale et la puissance souveraine !

Mais la libre voix du peuple anglais où pouvait-il la trouver ? Ses représentants légitimes où étaient-ils ?

Pour rencontrer un Parlement librement élu, il fallait remonter à la dernière Chambre des communes, sous Charles II. Et c'est ainsi que l'Angleterre étonnée entendait encore une fois les voix dignes et austères de ces patriotes calmes et dog-

de la collection des Mémoires relatifs à la Révolution d'Angleterre, publiée par *M. Guizot*.

*b* Sir John Dalrymple, *Memoirs of Great-Britain and Ireland*. Vol. I, p. 253.

matiques dont l'importune surveillance avait causé tant d'ennui et d'inquiétude au spirituel libertin Charles II.

Cette assemblée <sup>1</sup>, vénérable débris du passé, fut augmentée par l'admission du lord-maire <sup>2</sup> de Londres, des aldermen et de cinquante membres du conseil municipal.

La haine de la tyrannie avait détrôné Jacques II, l'amour de la liberté et de l'ordre furent les causes honorables de l'élection de Guillaume III.

Mais la prudence patriotique de ces vieux députés, blanchis dans les combats de la liberté, ne se hâta pas d'investir le prince de la dignité royale.

On lui confia seulement le pouvoir exécutif jusqu'au 22 janvier 1689, jour fixé pour l'ouverture d'une nouvelle assemblée nationale <sup>3</sup>. Le résultat

<sup>1</sup> Journals of the House of Commons. Cobbetts, Parliamentary history. Vol. V, p. 25. — Henry Hallam's, Constitutional history of England. Vol. III, p. 70.

<sup>2</sup> Qui ne siégeait pas, étant gravement malade. Voir sir James Mackintosh, Hist. of the revol. in 1688. P. 569.

<sup>3</sup> Commons Journals. Ralph.

de ces élections, sur lesquelles Guillaume n'avait exercé aucune espèce d'influence<sup>1</sup>, fut la célèbre assemblée dite la *Convention*, ouverte le 22 janvier 1689<sup>2</sup>.

On ne l'honora pas du glorieux titre de Parlement, à cause de son origine qui n'était pas tout-à-fait entourée de l'auréole de la légalité, parce qu'elle était seulement le produit d'une convocation par un gouvernement *provisoire*.

Le prince d'Orange ne tarda pas à rendre compte des actes de son gouvernement. Il adressa par message deux lettres, une au marquis de Halifax, président de la Chambre des lords<sup>3</sup>, l'autre au speaker des communes, M. Henri Powle<sup>4</sup>.

Chacune de ces lettres exposait qu'il avait tra-

<sup>1</sup> Bishop Burnets, *History of his own time* (London, 1724). T I, p. 809.

<sup>2</sup> *Hist. of Great-Britain, from the restoration, etc.*, by J. Macpherson. I, 553.

<sup>3</sup> *Journals of the House of Lords. Journal de lord Henri Clarendon*. P. 203.

<sup>4</sup> *Parl. hist.* Vol. 5. Mazure, *Hist. de la Révolution de 1688*. Vol. III, p. 315. Sir James Mackintosh. P. 591. Rapin de Thoyras, *Hist. d'Angleterre*, édit. de la Haye, 1749. Vol. XI, 8.

vaillé de toutes ses forces au rétablissement de la paix et de la sécurité publique ; que la grande tâche de l'assemblée était de jeter les fondements durables du boulevard de leur religion , de leurs lois et de leurs libertés ; que le périlleux état où se trouvait présentement l'intérêt protestant en Irlande exigeait un prompt et grand secours ; que la conduite des États-Généraux était digne des plus grandes louanges ; car c'était par leur magnanime assistance seulement qu'il était parvenu à délivrer la nation ! Il ajoutait qu'il était rempli de crainte quant aux suites probablement désastreuses de cette générosité des Hollandais.

« Mais, dit Guillaume en terminant, comme l'Angleterre est obligée, par les traités d'alliance, à les secourir en de telles occasions, j'espère que cette obligation, et ce qu'ils ont fait pour le royaume, en s'exposant eux-mêmes au péril, vous portera, par une juste reconnaissance, à les assister autant que le besoin l'exigera.

« C'est là ce que j'attends de vous, comme protestants et comme Anglais <sup>1</sup>. »

Les deux Chambres votèrent une solennelle adresse de remerciements au prince, et l'invitèrent à continuer son administration.

Les Communes se transformèrent le 28 janvier en un comité de toute la Chambre, sous la présidence de *M. Hampden*, petit-fils du Hampden, de glorieuse mémoire ! Ce digne rejeton du grand patriote avait sucé avec le lait de sa mère l'amour des lois et de la liberté ! Ennemi des Stuarts par conviction et par nécessité, il seconda, avec une ardeur infatigable, l'entreprise hardie du prince d'Orange. Promu, après la victoire de Guillaume, à de hautes fonctions publiques, il se distinguait par une défense constante et désintéressée de la tolérance religieuse, par un caractère doux et par une vertu rigide.

Rien de plus intéressant que de suivre d'un œil attentif les patriotiques et véhéments débats

<sup>1</sup> a. Journals of the House of Commons.

b. Parliam. Hist. V, p. 32 et 33.

c. Mazure, III, 317.

de cette Convention ! Car il ne s'agissait pas seulement d'une couronne, de quelques titres et du sort de deux princes : il s'agissait de l'avenir d'un grand peuple !

La dure et superstitieuse intolérance du siècle se manifesta dans les violents discours de la plupart des orateurs !

Au lieu de répondre aux sérieuses exigences du moment, les députés se laissèrent emporter par une colère âpre et mal placée contre la tyrannie du roi détrôné et contre les crimes du catholicisme ! Au lieu d'entendre de sages et salutaires conseils pour le rétablissement de la paix et de la sécurité publique, l'Angleterre écoutait de cruelles invectives contre la *séditieuse* Irlande, réellement pauvre et malheureuse ! contre ce spectre pâle et terrible qui, semblable à l'ombre tragique de Banquo, n'avait cessé de troubler, et trouble encore les splendides et joyeux banquets de la riche et puissante Albion !

« La dernière rébellion en Irlande, s'écria M. Maynard, vieux et docte jurisconsulte, a été

l'œuvre des Jésuites et des autres prêtres catholiques! On y a massacré deux cent mille protestants! Sachez que la même chose arrivera en Angleterre, si nous rappelons le roi! Il n'y a pas de prince papiste dont tous les efforts ne tendent à l'extermination de tous les protestants, comme on l'a fait en France, en Hongrie, en Espagne! Hélas! en Espagne, don Carlos, ce jeune et vaillant prince, suspect d'inclination pour le protestantisme, a été assassiné par l'inquisition et par son propre père! » (Vifs applaudissements.)

Les hommes d'Etat pratiques et clairvoyants objectaient en vain que ce n'était pas le moment de se répandre en déclamations stériles et en attaques provoquantes contre des populations qu'il fallait pacifier.

« Nous avons trouvé le trône vacant, s'écriait sir George Treby, notre tâche est seulement de remplir le vide! » (Longues interruptions.)

« Si le trône n'est pas vacant, ajoutait sir Richard Temple, que sommes-nous ici, et pourquoi cette Convention? » (Mouvement.)

C'est au milieu de ce violent orage parlementaire que se mit en évidence un jeune homme, distingué par les traits beaux et réguliers de son visage, comme par son maintien noble et fier : c'était M. Somers<sup>1</sup>, simple et obscur citoyen, mais, plus tard, très connu sous le nom du grand lord Somers, célèbre par son incorruptibilité comme par ses talents et ses vastes connaissances.

Il prouva, en termes éloquentes et l'histoire à la main, que la nation était relevée de son serment de fidélité envers Jacques II, puisque ce prince avait violé le contrat originel entre le roi et le peuple, puisqu'il s'était jeté dans les bras d'un pouvoir étranger et ennemi !

Il cita l'exemple du roi Sigismond de Suède; il cita les paroles du grand-père même du roi détrôné, de Jacques I<sup>er</sup> : « S'il arrivait ce malheur, avait souvent répété ce monarque, s'il arrivait que ma postérité ne professât pas la religion protestante, je prie Dieu de la déposséder du trône. »

« On nous parle sans cesse du droit divin des

<sup>1</sup> Voir son portrait, chapitre xvii.

rois, s'écria tout à coup le hardi sir Robert Howard; mais nous autres, nous, le peuple, nous avons aussi notre droit divin! » (Sensation.)

Toutes ces vérités immortelles, prononcées avec une éloquence brillante et enthousiaste, la peur du retour vengeur de Jacques II, le morne souvenir des temps de Cromwell et des deux Roses sanglantes, les douces espérances de l'ambition, les calculs astucieux de l'intérêt égoïste, voilà les causes de la résolution énergique et décisive de la Convention, de la glorieuse déclaration du 28 janvier!

Il fut déclaré par les Communes :

« Le roi Jacques II ayant tâché de renverser la constitution du royaume, en violant le contrat originel entre le roi et le peuple, et ayant, par le conseil des jésuites et autres hommes pervers, violé les lois fondamentales, et s'étant retiré hors du royaume, a abdiqué le gouvernement, *et par là le trône est devenu vacant*<sup>1</sup>. »

<sup>1</sup> a. Journals of the House of Commons (28 janvier).

b. Cobbett's, Parliamentary history. Vol V, p. 28.

c. Macpherson, l. c. — Burnet, l. c.

« L'expérience a appris, déclarèrent les Communes, le jour suivant, qu'un royaume protestant ne saurait s'accorder avec le gouvernement d'un roi papiste <sup>1</sup>. »

Les riches trésors, la flotte superbe et bien disciplinée, les cent mille Irlandais armés pour la cause catholique, avaient-ils pu empêcher la chute d'un roi impopulaire? Jacques II avait-il été sauvé par la vigoureuse assistance du plus puissant roi de l'Europe, par l'orgueilleuse amitié de Louis XIV?

<sup>1</sup> a. Sir John Reresby, *Memoirs*. P. 301.

b. *Journals* (29 janvier).

c. *Mazure*, III, 322. — Henry Hallam, III, l. c.

d. Sir James Mackintosh, l. c. — Sir John Dalrymple, l. c.

e. *Hist. du Parlement anglais*, depuis son origine, en l'an 1234, jusqu'en l'an VII de la République, par Louis Bonaparte. Avec des notes autographes de Napoléon.